

1. - Procès-verbal de la séance du 23 septembre 2021
2. - Compte rendu des décisions du Maire

### Démocratie participative

3. - Désignation du représentant de la commune de Mont de Marsan au conseil de développement de Mont de Marsan Agglomération.

### Transition écologique

4. - Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Mont de Marsan Agglomération sur l'évaluation des charges de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines ».
5. - Acceptation d'un fonds de concours de Mont de Marsan Agglomération pour la réalisation d'une étude de mobilité dans le cadre de l'opération « Cœur de Ville ».
6. - Valorisation de l'eau géothermale issue du forage GMM1 – Appel à projet.

### Vie associative

7. - Subvention attribuée au Centre Pédagogique sur la Résistance et la Déportation (CPRD) – Budget principal de la Ville.
8. - Subventions « projets 2021 » - Budget principal de la Ville.
9. Partenariat avec la Société Anonyme Sportive Professionnelle (SASP) Stade Montois Rugby Pro – Saison sportive 2021/2022.
10. - Attribution d'une aide aux élèves montois de l'école de musique de l'I.D.E.M.

### Régie des fêtes et animations

11. - Modification des statuts de la régie municipale des fêtes et animations.
12. - Désignation des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Fêtes et Animations.

### Finances

13. Attribution d'une subvention à la Société des Courses de Mont de Marsan – Exercice budgétaire 2021.
14. - Fixation des droits de place des marchés pour l'exercice 2022.
15. - Listes de présentation d'admission en non valeur. Budget principal de la Ville.
16. - Décision modificative n°3 – Budget principal de la Ville.
17. - Décision modificative n°2 – Budget annexe PRU.
18. - Décision modificative n°1 – Budget Annexe Self Bosquet.
19. - Listes de présentation d'admission en non valeur pour les années 2010 à 2020.

Budget annexe « chauffage urbain géothermie ».

20. - Décision modificative n°2 – Budget annexe « chauffage urbain géothermie » - Exercice budgétaire 2021.
- 21.- Décision modificative n°1 – Budget annexe « parc de stationnement ».
- 22.- Décision modificative n°1 – Budget Annexe Pompes funèbres municipales.
- 23.- Listes de présentation d'admission en non valeur – Budget annexe « Pompes Funèbres Municipales ».
- 24.- Liste de présentation de créances éteintes – Budget annexe des pompes funèbres municipales (année 2021) - Information du Conseil Municipal.
25. - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement, dans l'attente du vote du budget primitif 2022, à hauteur du quart des crédits ouverts en 2021 – Budget principal de la Ville.
- 26.- Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement, dans l'attente du vote du budget primitif 2022, à hauteur du quart des crédits ouverts en 2021 – Budget annexe « chauffage urbain géothermie ».
27. - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement, dans l'attente du vote du budget primitif 2022, à hauteur du quart des crédits ouverts en 2021 - Budget annexe du crématorium.
28. - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement, dans l'attente du vote du budget primitif 2022, à hauteur du quart des crédits ouverts en 2021 – Budget annexe des Pompes Funèbres Municipales.
29. - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement, dans l'attente du vote du budget primitif 2022, à hauteur du quart des crédits ouverts en 2021 - Budget annexe du parc de stationnement.
30. Autorisation de versement d'une avance sur la subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mont de Marsan.
31. - Renouvellement de la carte « achat » avec la Caisse d'Épargne d'Aquitaine Poitou-Charentes.
- 32.- Vente d'une grue auxiliaire.

### **Ressources Humaines**

- 33.- Mise à jour du tableau des emplois.
- 34.- Campagne de recensement 2022 - Recrutement et rémunération des agents recenseurs.

### **Urbanisme**

- 35.- Convention de servitudes avec ENEDIS – Rue du Commandant Clère.
36. -Transfert de parcelles dans le domaine public communal.
37. - Régularisation foncière par cession à l'euro symbolique d'une bande de terrain à la SATEL sur la caserne Bosquet.
- 38.- Acquisition à l'euro symbolique d'une bande de terrain Chemin de Garrelon pour alignement.
- 39.- Cession d'un terrain avenue du Capitaine Michel Lespine à l'Association des Musulmans des Landes.

## Affaires Juridiques

- 40.- Fixation du nombre de membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- 41.- Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- 42. - Composition de la commission de délégation de service public.